

**CONSEIL MUNICIPAL du MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de NOAILLY régulièrement convoqué dans les formes et délais prévus par la loi, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick MEUNIER, Maire.

Présents : Patrick MEUNIER – Sandra ARCHIMBAUD - Sandrine DOMINGUES - Marc-Antoine FABRE – Vincent GLON - Vincent LAURAND – Jérémy THEVENET - Véronique GERBE – Valérie VERNAY

Absent excusé : Sarah THEVENET - Christophe DALLERY

Absents : Serge PETIT

Secrétaire : Sandra ARCHIMBAUD

Le conseil municipal approuve le précédent compte-rendu.

2025-09-01 **Décisions modificatives**

| Dépenses     |                 |          | Recettes |  |  |
|--------------|-----------------|----------|----------|--|--|
| c/2188-117   | Matériel divers | -150     |          |  |  |
| C/ 2188-125  | Ecole (NEFLE)   | + 150    |          |  |  |
| <b>TOTAL</b> |                 | <b>0</b> |          |  |  |

Accusé de réception

Réception en sous-Préfecture  
de Roanne le 01/10/25  
et publication le 01/10/25

Le conseil approuve les modifications ci-dessus

**Pylône de téléphonie**

Rappel historique par Mr le Maire :

L'État a proposé à notre commune d'adhérer au plan New Deal Mobile, qui vise à résorber les zones blanches en matière de téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire national.

Notre commune, confrontée à une couverture réseau insuffisante, s'est portée candidate et a été retenue dans ce dispositif.

C'est l'opérateur Orange qui a été mandaté pour la réalisation des travaux.

Initialement, l'installation devait se faire sur un terrain communal, mais cette option a été abandonnée en raison de la proximité immédiate des habitations.

Un terrain privé, mieux adapté et répondant aux critères de sécurité a depuis été identifié et devrait accueillir l'antenne.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Kia, originaire de Noailly, où réside toujours son père. Madame Kia remercie Monsieur le Maire de lui accorder la parole, et exprime son opposition — partagée par sa famille — à l'installation d'une antenne relais de 30 mètres de haut, projetée à proximité de leur habitation. Elle souligne le préjudice visuel évident, du fait

de la hauteur de la structure, ainsi que le préjudice financier potentiel sur la valeur de la maison familiale.

Elle informe le conseil qu'un recours a été déposé contre ce projet, et qu'elle a proposé des parcelles alternatives, situées en zones boisées et appartenant à sa famille, qu'elle estime plus appropriées pour l'implantation de cette antenne.

Monsieur le Maire indique ne pas avoir, à ce jour, reçu de réponse ni de la part d'Orange ni de la préfecture concernant le recours déposé.

### **Avancement des travaux de la MTL**

Mr le maire informe que la toiture, l'étanchéité du bar ainsi que la scène sont en cours de finition,

Les portes, fenêtres et visseries sont terminées.

Des photos de l'avancement des travaux sont projetées. Il est à noter que les délais sont respectés.

Les fenêtres de toit sont remplacées par des fenêtres automatiques en ouvertures, et une baie vitrée installée en fond de scène.

Les forages ont été terminées le 29 septembre 2025 et la géothermie sur l'arrière de la salle

### **Informations diverses**

- Eglise : Mr le Maire informe le conseil municipal de la dépose du chœur fin octobre, début novembre puis à nouveau une expertise pour la réparation et la repose des voûtes.
- Commémoration du 11 novembre : La cérémonie de commémoration aura lieu à 10h30, selon les modalités habituelles.
- Repas des aînés : Il est proposé d'organiser le traditionnel repas des aînés au mois de mars, une fois les travaux de la Maison des Temps Libres (MTL) achevés. Ce serait l'occasion idéale pour faire inaugurer la nouvelle salle par nos anciens, en reconnaissance de leur place dans la vie de la commune.
- Vœux du maire : La cérémonie des vœux du maire est envisagée pour le samedi 11 janvier. Une visite du chantier de la MTL pourrait être proposée à cette occasion, sous réserve que les conditions de sécurité soient réunies.
- Réservation des gîtes : Le système de réservation en ligne des gîtes est actuellement en cours de mise en place. Sa mise en service est prévue d'ici la fin de l'année.
- Activité culturelle : Une troupe de théâtre est en cours de création sur la commune de Noailly.
- Conseil municipal des enfants : Une réunion du conseil municipal des enfants est prévue le vendredi 3 octobre. En vue des prochaines élections municipales, il sera proposé aux jeunes élus de prolonger leur mandat jusqu'à cette échéance, s'ils en expriment le souhait.

**La séance est levée à 21 h 30**